



## DISTRICT AISNE DE FOOTBALL



### REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS JEUNES

#### CATEGORIE U14 à U18

#### Saison 2022 / 2023

### Annexe 1 : Organisation des compétitions

#### **Engagements**

Nombre d'engagement par catégorie en date du 8 Septembre 2022 permettant de définir l'organisation de la saison

- Catégorie U14 : 5 équipes
- Catégorie U15 : 48 équipes
- Catégorie U16 : 12 équipes
- Catégorie U17 : 21 équipes
- Catégorie U18 : 16 équipes

#### **Organisation de la catégorie U14 (5 équipes)**

Devant le nombre restreint d'équipes engagées, la commission intègre celles-ci dans le brassage de la catégorie U15.  
L'organisation de la seconde phase sera faite en fonction des résultats de la 1<sup>ère</sup> phase.

Une coupe de l'Aisne est organisée entre toutes les équipes A (8 dont 4 de ligue) engagées dans cette catégorie.

#### **Organisation de la catégorie U15 (53 équipes dont 5 U14)**

Phase 1 : Brassage formule Echiquier sur 6 rencontres (voir règlement de la formule Echiquier en annexe)

Les équipes classées de la 1<sup>ère</sup> à la 8<sup>ème</sup> place intègrent la D1 pour la 2<sup>ème</sup> phase

Les équipes classées de la 9<sup>ème</sup> à la 24<sup>ème</sup> place (16 équipes) intègrent la D2 pour la 2<sup>ème</sup> phase

Les équipes classées au-delà de la 24<sup>ème</sup> place intègrent la D3 pour la 2<sup>ème</sup> phase

#### Phase 2

D1 : 8 équipes – Championnat sur 14 journées

D2 : 16 équipes – 2 groupes de 8 équipes - Championnat sur 14 journées

D3 : L'organisation de la D3 sera adaptée en fonction du nombre d'équipes.

Une coupe de l'Aisne est organisée entre les équipes A de cette catégorie et les équipes engagées en championnat U15 Ligue.

Un challenge départemental est organisé entre les équipes de district de cette catégorie (1 équipe par club avec priorité aux équipes B)

Les équipes de district qui participeront aux ¼ de finales de la Coupe de l'Aisne ne seront pas reversées en Challenge Départemental.

#### **Organisation de la catégorie U16 (12 équipes)**

Phase 1 : 2 groupes géographiques de 6 équipes – 10 journées

Les équipes classées de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> place de chaque groupe intègrent la D1 pour la 2<sup>ème</sup> phase

Les équipes classées de la 4<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> place de chaque groupe intègrent la D2 pour la 2<sup>ème</sup> phase

#### Phase 2

D1 : 6 équipes – Championnat sur 10 journées

D2 : 6 équipes – Championnat sur 10 journées

L'organisation de la D2 sera adaptée en fonction du nombre d'équipes

Une coupe de l'Aisne est organisée entre les équipes A de cette catégorie et les équipes engagées en championnat U16 Ligue.

Un challenge départemental est organisé entre les équipes de district de cette catégorie (1 équipe par club avec priorité aux équipes B)

Les équipes de district qui participeront aux ¼ de finales de la Coupe de l'Aisne ne seront pas reversées en Challenge Départemental.

#### **Organisation de la catégorie U17 (21 équipes)**

Phase 1 : Brassage formule Echiquier sur 4 rencontres (voir règlement de la formule Echiquier en annexe)

Les équipes classées de la 1<sup>ère</sup> à la 8<sup>ème</sup> place intègrent la D1 pour la 2<sup>ème</sup> phase

Les équipes classées de la 9<sup>ème</sup> à la 21<sup>ème</sup> place intègrent la D2 pour la 2<sup>ème</sup> phase

## Phase 2

D1 : 8 équipes – Championnat sur 14 journées

D2 : 1 groupe de 13 équipes – Championnat sur 13 journées en match aller simple (12 rencontres par équipe)

L'organisation de la D2 sera adaptée en fonction du nombre d'équipes.

Une coupe de l'Aisne est organisée entre les équipes A de cette catégorie et les équipes engagées en championnat U17 Ligue.

Un challenge départemental est organisé entre les équipes de district de cette catégorie (1 équipe par club avec priorité aux équipes B)

Les équipes de district qui participeront aux ¼ de finales de la Coupe de l'Aisne ne seront pas reversées en Challenge Départemental.

### **Organisation de la catégorie U18 (16 équipes)**

Phase 1 : Brassage formule Echiquier sur 4 rencontres (voir règlement de la formule Echiquier en annexe)

Les équipes classées de la 1<sup>ère</sup> à la 8<sup>ème</sup> place intègrent la D1 pour la 2<sup>ème</sup> phase

Les équipes classées de la 9<sup>ème</sup> à la 16<sup>ème</sup> place intègrent la D2 pour la 2<sup>ème</sup> phase

## Phase 2

D1 : 8 équipes – Championnat sur 14 journées

D2 : 8 équipes – Championnat sur 14 journées

L'organisation de la D2 sera adaptée en fonction du nombre d'équipes.

Une coupe de l'Aisne est organisée entre les équipes A de cette catégorie et les équipes engagées en championnat U18 Ligue

Un challenge départemental est organisé entre les équipes de district de cette catégorie (1 équipe par club avec priorité aux équipes B)

Les équipes de district qui participeront aux ¼ de finales de la Coupe de l'Aisne ne seront pas reversées en Challenge Départemental

### **Annexe : Règlement de la formule Echiquier**

#### Journée 1

Un tirage au sort est réalisé pour déterminer les rencontres.

A l'issue des rencontres, un classement est établi (3 pts pour un match gagné, 1 pt pour un match nul, 0 pt pour une défaite, -1 pt pour un forfait ou une pénalité)

**Les équipes ayant le même nombre de points sont classées ex-équo**

#### Journée 2

Les rencontres sont définies par la commission selon le classement de la 1<sup>ère</sup> journée et le critère géographique.

A l'issue de ces rencontres, un nouveau classement est établi

En cas d'égalité de points, les équipes sont départagées comme suit

Nombre de points entre les équipes ex-équo à condition que toutes ces équipes se soient rencontrées

Différence de buts entre les équipes ex-équo à condition que toutes ces équipes se soient rencontrées

Meilleure attaque entre les équipes ex-équo à condition que toutes ces équipes se soient rencontrées

Quotient différence de buts divisé par le nombre de rencontres disputées

Quotient buts marqués divisé par le nombre de rencontres disputées

Tirage au sort

#### Journées suivantes

Les rencontres sont définies par rapport au classement selon la formule 1<sup>er</sup> contre 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> contre 4<sup>ème</sup> et ainsi de suite.

Le critère géographique pourra être utilisé pour les équipes ayant un même nombre de points.

Le classement est défini comme à la journée 2

#### Adversaires

Aucune équipe ne rencontre deux fois le même adversaire, le cas échéant elle rencontrera l'équipe la suivant au classement.

#### Exempts

Si le nombre d'équipes est impair, l'équipe exemptée est celle qui est classée dernière à l'issue de chaque classement (1<sup>ère</sup> rotation : tirage au sort)

L'équipe exemptée marque automatiquement 3 points (0 but pour – 0 but contre)

Aucune équipe n'est exemptée 2 fois. Si c'était le cas, ce sera l'équipe la précédant au classement et n'ayant pas été exemptée.

#### Lieu des rencontres

Chaque rencontre se jouera chez l'équipe ayant effectué le plus de déplacement depuis le début de la phase de brassage.

Si les 2 équipes ont le même nombre de déplacements, c'est l'équipe la mieux classée qui recevra.

Si une équipe devant recevoir déclare forfait, un déplacement pour l'équipe adverse sera comptabilisé uniquement si celui-ci a été effectué.

#### Report

Aucune demande de report de match ne sera acceptée par la Commission.